



Remboursement trop-perçu assurance maladie

Par Herodog

Bonjour,

Ma femme a touché l'indemnité journalière de grossesse par l'Assurance Maladie directement sur son compte. Seulement, son employeur a continué à lui verser l'intégralité de son salaire en parallèle. Se rendant compte de l'erreur, l'Assurance Maladie nous a invités par courrier à restituer la somme qu'elle nous a versée à tort. Le problème est qu'elle nous demande de rembourser 98? de plus que la somme nette qui nous a été versée car elle inclut la somme qui a été directement prélevée à la source lors du premier versement (et seulement celui-ci). A qui revient-il de se débrouiller auprès des finances publiques pour récupérer ces 98? ?

Pour le moment, nous n'avons remboursé que la somme exacte au centime près que ma femme a reçue sur son compte car nous attendons de savoir si l'AM a le droit de nous demander de payer pour une erreur qu'elle a commise.